

Vous allez travailler à Centr'Alp

Vous habitez dans l'agglomération et vous travaillez à Centr'Alp (Moirans).

→ La ligne Express 1 Voiron-Grenoble-Crolles-Lumbin

- un car toutes les 5-10 min aux heures de pointe le matin et le soir
- temps de parcours Voiron – Grenoble : 38 mn

Coût de ses abonnements (*) :
Transisère 2 zones :
annuel 345 €
mensuel 34,50 €

M. Lamy habite à Grenoble quartier Clémenceau et travaille chez Thalès à Centr'Alp Moirans :

il prend l'Express 1 à 7h11 à l'arrêt Grenoble Hôtel de Ville qui arrive à La Buisse à 7h46

il termine son trajet avec la ligne N du pays Voironnais

il arrive à son bureau à 8h00

horaires : <http://www.association-centralp.com/horaires.html>

(*) : Les prix indiqués tiennent compte de la participation de 50% des employeurs, prime transport obligatoire depuis le 1er janvier 2009.

Tarifs privilégiés PDE : le coût des abonnements est encore diminué pour un salarié dont l'entreprise a signé une convention PDE avec la Semitag et Transisère.

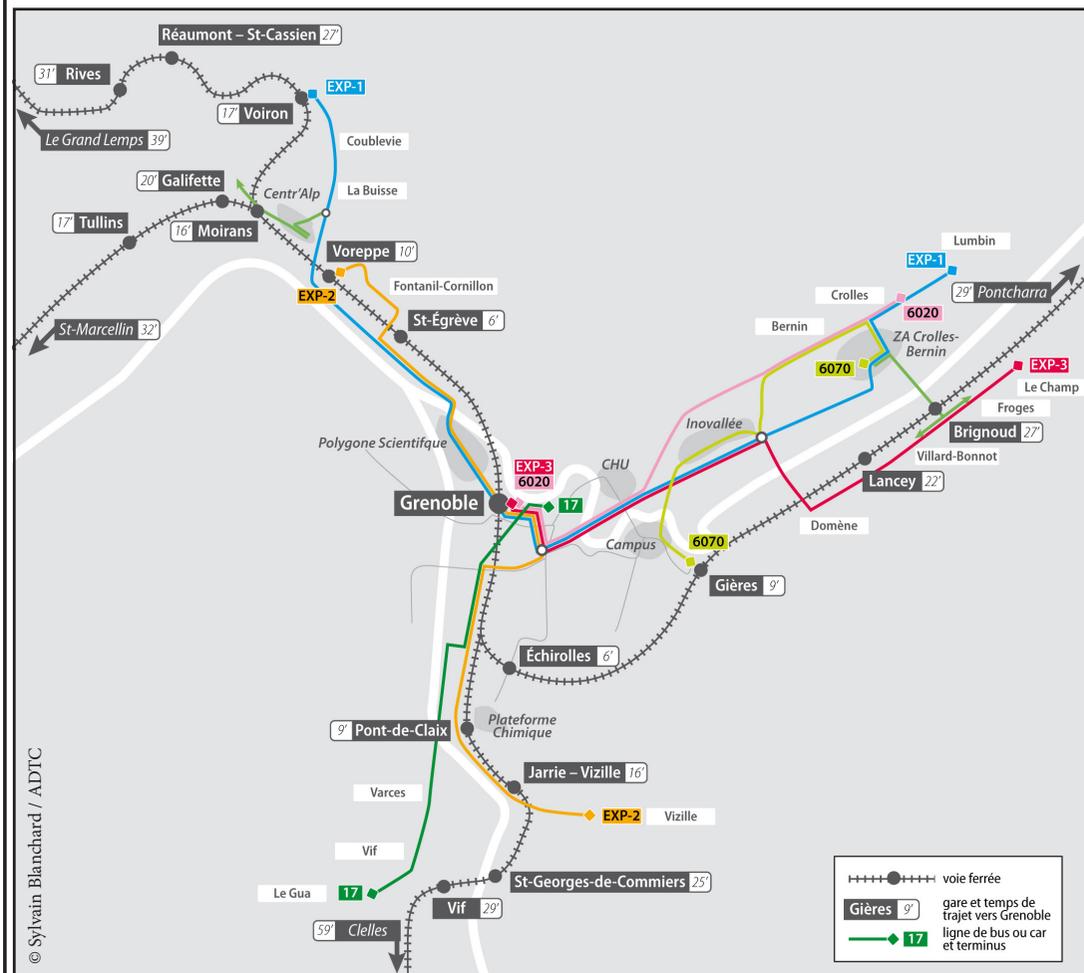


Vous trouverez plus d'informations :

TAG : www.reseau-tag.com
TER : www.ter-sncf.com/rhonealpes
Transisère : www.transisere.fr ou www.itinisiere.fr
Grésivaudan : www.le-gresivaudan.fr
Voironnais : www.paysvoironnais.com/fr/

L'ADTC est à votre disposition pour vous donner solutions alternatives et conseils personnalisés selon votre origine et votre destination, sur : contact@adtc-grenoble.org

TIREZ-VOUS DES BOUCHONS : choisissez les alternatives !



ADTC
se déplacer autrement

www.adtc-grenoble.org

LES BOUCHONS AUX ENTRÉES DE L'AGGLOMÉRATION, UNE RÉALITÉ

L'accroissement des bouchons que nous constatons sur les grandes voiries d'accès à l'agglomération grenobloise est dû au chantier de construction de la future ligne de tram E qui devrait améliorer nos déplacements à partir de 2014.

Ces bouchons posent des problèmes à tous ceux qui utilisent ces grandes voiries pour leurs déplacements domicile-travail aux heures de pointe. Ces chantiers génèrent également des difficultés de déplacement le long de l'axe concerné (RD1075, Porte de France, cours Jean-Jaurès) pour tous les usagers : automobilistes, usagers des lignes de Transport en Commun, piétons et cyclistes.

Pour certains conducteurs – artisans, professions libérales, taxis... - leur véhicule est un de leurs outils de travail dont ils ne peuvent se passer.

Mais une grande majorité se sert de son véhicule pour se rendre sur son lieu de travail sans l'utiliser pendant la journée. cela contribue à la saturation de ces grandes voiries le matin dans un sens et le soir dans l'autre sens.

Inciter une partie de ces automobilistes à changer de mode de déplacement contribuera à réduire ces bouchons... Les déplacements des premiers en seront d'autant facilités.

DES SOLUTIONS EXISTENT DÈS AUJOURD'HUI

1/ Des solutions existent en Transports en Commun rapides :

Un réseau de lignes de transports en commun, TER et cars Express, irrigue l'agglomération grenobloise depuis les principales zones d'habitation de la région grenobloise. Ce réseau dessert également les zones d'activités situées en dehors de l'agglomération, Centr'Alp, ZA Bernin-Crolles, pôle chimie de Jarrie, pour ceux qui habitent dans l'agglomération.

Pour se rendre à la gare SNCF ou à l'arrêt de car, il existe plusieurs solutions selon les cas :

- en venant à pied ou en utilisant son vélo que l'on peut garer en gare
- en voiture en le stationnant dans un Parking Relais P+R
- en utilisant le réseau local de Transports en Commun (Voironnais, Grésivaudan...)

Dans l'agglomération, le réseau de tram et de bus de la TAG irrigue l'agglomération grenobloise pour se rendre sur son lieu de travail. Il est également possible d'utiliser un Métrovélo !!

2/ le vélo est une autre possibilité, sur des distances courtes et le Vélo à Assistance Electrique étend les possibilités sur des distances jusqu'à une quinzaine de kilomètres !

3/ Enfin, des solutions sont possibles en utilisant mieux sa voiture

De nombreux salariés ont aujourd'hui la possibilité de **décaler leurs horaires d'arrivée** sur lieu de travail.

Il est également possible de faire du **covoiturage familial ou professionnel**.

Enfin, le **télétravail ponctuel ou régulier** (1 fois par semaine par exemple) est une solution que certaines entreprises commencent à autoriser.

SECTEUR NORD - OUEST

Pour vous rendre dans l'agglomération, plusieurs solutions :

Vous venez du Pays voironnais

→ le TER en gare de Rives, Réaumont-St-Cassien, Voiron, Moirans et Voreppe

- un train toutes les 15 à 20 min aux heures de pointe le matin et le soir
- gares desservies dans l'agglomération : Grenoble, Echirolles, Gières
- temps de parcours Voiron – Grenoble : 16 à 21 min

Mme Durand habite à Coublevie et travaille à l'Hôpital Nord : elle prend le bus n°2 du Pays Voironnais à 7h20 elle prend ensuite le TER jusqu'à la gare de Grenoble à 7h34 qui arrive à 7h55 elle termine son trajet avec la ligne de tramway B elle arrive à l'hôpital à 8h18

Coût de ses abonnements (*) :
Pays Voironnais :
annuel 125 €
mensuel 12,50 € €
TER+TAG : annuel
(11 mois) 463,10 € €
mensuel 42,10 € €

→ La ligne Express 1 Voiron-Grenoble-Crolles-Lumbin

- un car toutes les 5-10 min aux heures de pointe le matin et le soir
- principaux arrêts desservis dans l'agglomération : presqu'île, gare de Grenoble, Victor-Hugo, Chavant, Hôtel de Ville de Grenoble
- temps de parcours Voiron gare – Grenoble gare : 38 min

M. Martin habite à Coublevie et travaille à Inovalée Montbonnot Croix Verte : il se rend à pied à l'arrêt Plan Menu de l'Express 1 il prend ensuite l'Express 1 à 7h24 jusqu'à l'arrêt Montbonnot Pré de l'Eau à 8h24, il termine son trajet avec la ligne 6070 – départ 8h31 il arrive à son bureau à 8h35

Coût de ses abonnements (*) :
Transisère 2 zones :
annuel 345 €
mensuel 34,50 €

Vous venez du sud-Grésivaudan

→ Le TER en gare de Saint-Marcellin, Vinay, Poliénas, Tullins et Moirans Galifette

- 2 à 4 trains par heure le matin et le soir suivant les gares
- gares desservies dans l'agglomération : Saint-Egrève, Grenoble, Echirolles, Gières
- temps de parcours Saint-Marcellin – Grenoble : 32 à 45 min

Mme Dupont habite à Chatte et travaille au lycée Argouges : elle vient en voiture à la gare de Saint-Marcellin elle prend ensuite le TER jusqu'à la gare de Grenoble à 6h57 qui arrive à 7h29 elle termine son trajet avec la ligne de bus n°34 elle arrive au lycée pour 8h00

Coût de ses abonnements (*) :
TER+TAG :
annuel (11 mois)
669,90 €
mensuel 60,90 €